

# Les Infos de Base

Mercredi 26 juin 2013  
volume 16, numéro 26  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## Dans ce numéro

- 1** État de la publication
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- Mise à jour des infobases via l'Internet
- 3** Mise à niveau à la version 4.8 de Folio
- Différence de vitesse entre les versions 4.8 et 4.6 de Folio

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 26A du 26 juin 2013. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et entrées en vigueur au 26 juin 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 26 juin 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 26A du 26 juin 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 25 du 22 juin 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 juillet 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 22 du 29 mai 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 21 du 25 mai 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 25 février 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 13 du 19 juin 2013. Les modifications apportées par L.C. 2013, ch. 1, 2, 3, 7, 8 et entrées en

vigueur au 19 juin 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 19 juin 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 13 du 19 juin 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 19 juin 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 23 juin 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 23 juin 2013 et contient maintenant 9 148 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 24 septembre 2012.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Loi sur l'assurance maladie*, RLRQ, c. **A-29**, aa. 9, 9.0.1, 9.0.1.1, 9.0.1.2, 63, 65.

*Loi concernant le partage de certains renseignements de santé*, L.Q. 2012, c. 23, aa. 142-146.

*Loi sur les cités et villes*, RLRQ, c. **C-19**, a. 573.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2012, c. 30, a. 2.

*Code municipal du Québec*, RLRQ, c. **C-27.1**, a. 935.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2012, c. 30, a. 4.

*Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, RLRQ, c. **C-37.01**, aa. 107, 108, 108.1, 109, 109.1, 110, 112, 112.1, 118.2.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2012, c. 30, aa. 5-13.

*Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec*, RLRQ, c. **C-37.02**, aa. 100, 101, 101.1, 102, 102.1, 103, 105, 105.1, 111.2.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2012, c. 30, aa. 14-22.

*Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, RLRQ, c. **E-2.2**, aa. 431, 465, 476, 499.7, 513.0.1, 513.1, 513.1.1, 513.1.2, 610.1, 612.1, 641, 641.2.

*Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en matière de financement*, L.Q. 2013, c. 7, aa. 1-13.

*Loi concernant le partage de certains renseignements de santé*, RLRQ, c. **P-9.0001**.

*Entrée en vigueur des articles 7-10, 11 (partie), 12-21, 23, 25 (partie), 26 (partie), 27, 28 (partie), 29, 30, 31 (partie), 32 (partie), 33-36, 46-49, 51-54, 55 (partie), 56-58, 59 (partie), 60-74, 75 (partie), 76-78, 79 (partie), 80-82, 83 (partie), 84-105, 109-119, 122, 123 (partie), 124 (partie), 125-129, 131 (partie), 136-146, 151, 152, 160, 161 (partie), 162, 167, 177.*

*Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec*, RLRQ, c. **R-5**, aa. 2, 2.0.0.1-2.0.7.

*Loi concernant le partage de certains renseignements de santé*, L.Q. 2012, c. 23, aa. 151, 152.

*Loi sur les services de santé et les services sociaux*, RLRQ, c. **S-4.2**, aa. 19, 19.0.2, 505, 520.3.2-520.4.

*Loi concernant le partage de certains renseignements de santé*, L.Q. 2012, c. 23, aa. 160, 161 (partie), 162, 167.

*Loi sur les sociétés de transport en commun*, RLRQ, c. **S-30.01**, aa. 94, 95,

95.1, 96, 96.1, 97, 99, 100, 108.2.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2012, c. 30, aa. 24-32.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles*, RLRQ, c. **A-13.1.1**, r. 1, ann. III.

*Erratum*, (2013) 145 G.O. 2, 2635.

*Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels*, RLRQ, c. **C-26**, r. 2, a. 1.21.

*Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels*, D. 608-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2407, a. 1.

*Règlement sur certaines activités professionnelles exercées par les travailleurs sociaux qui peuvent être exercées par des personnes formées en criminologie*, RLRQ, c. C-26, D. 599-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2395, nouveau.

*Règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire pour l'année scolaire 2013-2014*, RLRQ, c. **I-13.3**, D. 692-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2410, nouveau.

*Règlement sur les contributions des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue*, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 32, a. 2.

*Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue*, Décision 10027 du 10-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2595, a. 1.

*Grille tarifaire sur le pont P-10942 de l'autoroute 30 qui franchit le fleuve Saint-Laurent*, RLRQ, c. **P-9.001**, r. 2.1, annexe.

Décision de 2013, (2013) 145 G.O. 2, 2269.

*Règlement sur les aliments*, RLRQ, c.

**P-29**, r. 1, aa. 5.1.1, 5.1.2, 5.1.4-5.1.5, 5.2.6, 5.2.10, 5.3.6, titre de la section 5.4, 5.4.0.1-5.4.9.

*Règlement modifiant le Règlement sur les aliments*, D. 1224-2012 du 19-12-13, (2013) 145 G.O. 2, 55, aa. 1-16.

*Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines*, RLRQ, c. **S-2.1**, r. 14, aa. 27.3, 128.1-128.3, 253.1, 404.1, 410, 415.3, 418, 420, 421, 426, 427 (F), 434.

*Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines*, D. 621-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2408, aa. 1-12.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Mise à jour des infobases via l'Internet

Nous lançons officiellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD). Nous utilisons un outil de nimbo-informatique nommé **Wuala de LaCie** (<http://www.wuala.com/>) pour livrer chez vous les infobases.

Cet outil permet :

- Un environnement **sécuritaire** (les serveurs sont situés en Suisse)
- Une mise à jour **instantanée** (vous obtenez les mises à jour des infobases dans l'heure où elles sont versées)

- Une mise à jour **automatisée** (aucune intervention humaine n'est requise)
- L'accès à nos nouveaux produits trop volumineux pour le DVD (Gazette du Canada et Gazette officielle du Québec depuis 1841 et 1869)
- Une synchronisation unidirectionnelle (le partage se fait en sens unique : vous recevez les mises à jour des infobases du serveur Wuala, mais rien de ce qui est dans votre répertoire de synchronisation n'est partagé avec l'extérieur)

La tarification de lancement de la mise à jour WUALA est de 250\$ par année. Si vous choisissez de ne plus recevoir le DVD par la poste (72\$ par an), votre coût net ne sera que de 178\$ de plus par an.

La mise à jour WUALA ne remplace pas celle par DVD. Cette dernière demeure pour tous ceux qui désirent la conserver.

Pour vous y abonner ou pour nous poser vos questions concernant ce produit, contactez-nous par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse [wuala@gaudet.qc.ca](mailto:wuala@gaudet.qc.ca).

Comme tous nos produits, la mise à jour WUALA est disponible en essai gratuit de 30 jours.

## Mise à niveau à la version 4.8 de Folio

Il vous ne vous reste plus qu'un mois pour procéder à la migration vers la version 4.8 du logiciel Folio VIEWS.

Avec l'édition d'avril, nous sommes passés à la version 4.8 du logiciel Folio. Rappelons que la dernière mise à niveau à la version 4.6 datait de 2008.

La version 4.8 amène une certification de compatibilité avec la version 8 de Windows. Elle ajoute également plusieurs fonctionnalités qui permettront l'ajout de nouveaux produits à la bibliothèque Accès Légal.

La migration se fera en 2 étapes.

**En avril**, nous vous avons fourni la nouvelle version des logiciels. Vous disposiez de 3 mois pour migrer vos systèmes à la version 4.8.

Notez que la version 4.8 n'est pas rétrocompatible. Il sera donc important de ne pas tarder à l'implanter, car lorsque les infobases seront migrées à la version 4.8, un lecteur 4.6 sera incapable de lire les infobases.

**En juillet**, nous migrerons toutes les infobases à la version 4.8. Nous ajouterons ainsi les nouvelles infobases suivantes à la bibliothèque Accès Légal :

Disponibles à la fois sur DVD, Internet et par nimbo-informatique :

***Infobase Lois de l'Ontario*** (iloisO.nfo) : contient les lois de l'Ontario

***Statutes of Ontario Infobase*** (istatO.nfo) : contient la version anglaise des lois de l'Ontario

***Infobase Règlements de l'Ontario*** (ireglemO.nfo) : contient les règlements de l'Ontario

***Regulations of Ontario Infobase*** (iregulO.nfo): contient la version anglaise des règlements de l'Ontario

Disponibles uniquement par nimbo-informatique :

***Infobase Gazettes du Canada*** (igcC.nfo) : contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en français

***Canada Gazettes Infobase*** (icgC.nfo) : contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en anglais

Les abonnés à notre service de livraison des infobases par nimbo-informatique profiteront des nouvelles infobases dès que leur système sera mis à niveau.

Nous serons disponibles pour vous aider à rendre le processus de migration la plus simple possible. N'hésitez pas à nous acheminer vos questions par courriel à [folio48@gaudet.qc.ca](mailto:folio48@gaudet.qc.ca) ou par téléphone au 514/893-2526.

## Différence de vitesse entre les versions 4.8 et 4.6 de Folio

En période transitoire, lecteur 4.8 et infobases 4.6, certains compromis de vitesse sont nécessaires, mais la différence devrait demeurer somme toute mineure.

Il est par ailleurs important de s'assurer que les fichiers des infobases (\*.NFO) soient en lecture seule dans le répertoire réseau.

Veillez nous rapporter tout changement notable de fonctionnalité depuis la mise à niveau à la nouvelle version pour que nous puissions nous assurer que le logiciel a été correctement mis à niveau sur votre système.